



## Vente moto , acheteur casse le moteur

-----  
Par louloule

Bonjour, j ai vendu une moto 125 cm3 hier.

L'acheteur était venu l'essayer samedi soir , il pleuvait , il est monté quand meme a 130 en 3 eme , c'est énorme.  
donc hier , mercredi, il vient la chercher car il trouvait qu'elle allait tres vite et marchait très fort, et en rentrant chez lui , il a un problème , la moto fume et saccade.

il me reproche de l'avoir arnaquer.

je suis de bonne fois , mais je n'est pas eu de problème avec la moto et lui la essayer en tirant les rapports a fond , et elle marchait tres bien.

je le soupçonne d'avoir voulu voir ce qu'elle avait dans le ventre , et la poussée au dessus de ses moyens. c'est une 125 nsr sportive et débridée.

j ai peur qu'il me traine en justice apres avoir fait le "CON" (excusez moi du terme ) avec la moto

-----  
Par louloule

personne pour m'aider?